

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL DOCUMENTAIRE
DU 3 NOVEMBRE 2015

Membres présents et excusés :

Membres de droit

- ↵ Roger DURAND, Président de l'ULCO (Excusé)
- ↵ Robin BOCQUET, Vice-Président du Conseil de la Documentation et du Conseil Scientifique
- ↵ Sabine DUHAMEL, Vice-Présidente du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
- ↵ Géraldine BARRON, Responsable de la Bibliothèque de Calais et représentante des personnels de la bibliothèque au titre du personnel scientifique
- ↵ Antoine BRAND, Responsable de la Bibliothèque de Dunkerque et représentant des personnels de la bibliothèque au titre du personnel scientifique
- ↵ Elisabeth GEFFROY, Représentante du personnel
- ↵ Valérie HENON, Représentante du personnel
- ↵ Caroline TEPEINT, Représentante du personnel (Excusée)
- ↵ Sophie REBOUL, Chef de projets-coordinatrice du Campus de la Mer
- ↵ Cécile RIVIERE, Responsable des ressources documentaires, Learning Center Ville Durable

Participants avec voix consultative

- ↵ Eric LAMS, Rapporteur général, Directeur de la BULCO
- ↵ Catherine SION, Directrice Générale des Services de l'ULCO (Excusée)
- ↵ Christophe DAUBELCOUR, Agent Comptable de l'ULCO (Excusé)
- ↵ Jean-Charles NOYER, Vice-Président en charge des Ressources Humaines
- ↵ Xavier ESCUDERO, Chargé de mission de la Culture (Excusé)
- ↵ Eric FERTEIN, Chargé de mission du Patrimoine scientifique (Excusé)
- ↵ Eric DUQUENOY, Chargé de mission du Campus numérique (Excusé)
- ↵ Saad BOUHSINA, Directeur du CGU de Dunkerque
- ↵ Thierry RIGAUX, Directeur du CGU de Boulogne/Mer (Excusé)
- ↵ Sylvie CAPELLE, Directrice du CGU de Calais et du SUAIO (Excusée)
- ↵ Joël GEST, Directeur d'IUT (Excusé)

- ↵ Alessio BIONDO, Responsable de la Bibliothèque de Boulogne/Mer
- ↵ Laurence LANVIN, Gestionnaire financière et comptable de la BULCO
- ↵ Corinne MAKHLOUF, Responsable de la Bibliothèque de Saint-Omer
- ↵ Anne de MAUPEOU, Responsable adjointe de la Bibliothèque de Dunkerque
- ↵ Anne MOREAU-DESCOINGS, Responsable adjointe de la Bibliothèque de Boulogne/Mer
- ↵ Christelle NONNEZ, Secrétaire et Gestion du Personnel de la BULCO
- ↵ Virginie NUYTENS, Responsable de la Cellule Accueil information et services à la BULCO (Excusée)
- ↵ Adeline ROFORT, Responsable adjointe de la Bibliothèque de Calais
- ↵ Nathalie LIVOURY, Documentaliste de la bibliothèque associée Pôle de recherche SHS de Dunkerque
- ↵ Corinne RAMEAU, Documentaliste de la bibliothèque associée Pôle de recherche SHS de Boulogne/Mer
- ↵ Marc PREVOST, Directeur du Pôle de recherche STS
- ↵ Christophe GIBOUT, Directeur du Pôle de recherche SHS
- ↵ Philippe REIGNAULT, Directeur du Pôle de recherche EMLM (Excusé)
- ↵ Frédéric DOOREMONT, Responsable « Informatique pédagogique, Multimédia » au SCOSI (Excusé)
- ↵ Corinne KOLINSKY, Chargée de mission de la mise en place et de l'animation du Centre d'Innovation Pédagogique
- ↵ Fabienne BOUTRY, Technicien « Systèmes et réseaux : assistance de proximité » au SCOSI
- ↵ François DELATTRE, Maître de conférences et Directeur du département de Chimie
- ↵ Philippe HUS, Enseignant chercheur

ORDRE DU JOUR :

- ↵ Approbation du compte-rendu du Conseil documentaire du 12 décembre 2014
- ↵ Installation du Conseil documentaire suite au vote des statuts du Service Commun de la Documentation
- ↵ Actualité de la DAG : Ressources humaines – Budget – Statut des bibliothèques associées – Situation de la bibliothèque de Saint-Omer
- ↵ Actualité du Département des « Services au public » : Validation du nouveau règlement intérieur du SCD – Présentation du nouveau service de renseignement bibliographique
- ↵ Actualité du Département « Collections » : Politique documentaire et orientation budgétaire
- ↵ Actualité du Département « Informatique documentaire » : SGBm – Outil de découverte – Relations avec le SCOSI – Site internet de l'ULCO
- ↵ Questions diverses

E. LAMS remercie les personnes présentes qui ont réussi à se libérer afin de pouvoir assister à ce conseil documentaire ainsi que le personnel de la BULCO pour son investissement au sein de la bibliothèque.

I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA DOCUMENTATION DU 12 DECEMBRE 2014

A l'issue de la présentation des différents points et d'une discussion sur chacun d'eux, le compte-rendu du Conseil documentaire du 12 décembre 2014 a été adopté à l'unanimité.

II. INSTALLATION DU CONSEIL DOCUMENTAIRE SUITE AU VOTE DES STATUTS DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Il est proposé l'instauration de deux réunions par an au lieu d'une par le passé.

Le conseil documentaire est composé de :

✓ *Membres de droit*

- En attente des prochaines élections pour désigner 6 enseignants-chercheurs
- 4 étudiants de l'université : proposition de sensibiliser un étudiant sur chaque site. E. LAMS se rapprochera de chaque directeur de CGU pour avoir des noms d'étudiants
- 6 représentants des personnels
- 1 représentant des bibliothèques associées : choix d'une personne => N. LIVOURY
- 2 personnalités extérieures : C. RIVIERE responsable du centre de ressources Learning Centre et S. REBOUL chef de projets-coordinatrice du Campus de la Mer

✓ *Des membres à voix consultatives*

Proposition de participation du Directeur du SCD de l'Artois : On pourrait accueillir la directrice du SCD de l'Artois au Conseil documentaire et la réciproque est proposée à l'Université d'Artois. Accord de l'assemblée.

III. ACTUALITE DE LA DAG

1. Organigramme

3 nouveaux blocs ont été ajoutés : reprographie, renseignements bibliographiques, outil de découverte. Le campus de la Mer a également été ajouté sur la liste des bibliothèques associées.

2. Budget

✓ *Budget sur 5 ans*

- Baisse de 21 % de 2011 à 2015 pour le fonctionnement
- Baisse de 63 % de 2011 à 2015 pour l'investissement
- Augmentation de 3 % pour la masse salariale entre 2011 et 2015 (la masse salariale de 2015 n'est pas encore connue).

✓ *Répartition par département sur 4 ans*

Une présentation de la répartition du budget de fonctionnement et d'investissement est faite de 2012 à 2015. Pour le budget d'investissement, il est souligné l'évolution très significative de la portabilité en informatique cette année comparé à 2014.

✓ *Budget de fonctionnement 2016*

Le budget est proposé au vote avec une augmentation de 1 %, soit 530 454 € avec la répartition suivante :

- Politique documentaire : 418 494 € (79 % du budget ; + 3 %)
- Informatique documentaire : 38 786 € (7 % du budget ; - 21 %)
- Services au public : 27 160 € (5 % du budget ; - 8 %)
- Administration : 34 014 € (6 % du budget ; - 15 %)

Le changement de prestataire pour le service de reprographie doit permettre une économie de 10 000 €.

Lors du dialogue de gestion, il a été proposé une réserve de 12 000 € qui pourront être réaffectés dans le cadre d'une DBM en fonction des besoins et des projets.

✓ *Budget d'investissement 2016*

Il est prévu le remplacement au niveau de l'ULCO de tous les véhicules diesel dont celui de la BULCO (200 000 km environ), ce qui engendre un coût de 14 000 €.

Le remplacement des portiques anti-vol évalués aux alentours de 40 000 € n'est pas retenu.

3. Bibliothèques associées

Sur le principe, la bibliothèque associée gère son personnel et son budget. Ses collections sont signalées dans le catalogue e-bulco et la BULCO met à disposition le système de gestion de bibliothèque afin que la bibliothèque associée puisse effectuer les opérations de prêt et de retour des documents, les inscriptions de lecteurs, les récolements, etc.

Par exemple, 194 exemplaires de la MREN sont signalés dans le catalogue. Ils sont en cours de repérage et nécessiteront un positionnement de la MREN (devenir bibliothèque associée ou supprimer les notices du catalogue).

Il existe d'autres pratiques dérogatoires :

- IUT : acquisition des collections par la BULCO et mise à disposition de l'IUT
- Campus de la Mer : acquiert ses propres collections qui sont mises à disposition des usagers à la bibliothèque universitaire de Boulogne-sur-Mer

Des problèmes se sont posés en 2015 en raison de l'absence des personnels et par suite de l'impossibilité d'accéder aux collections des bibliothèques associées. Le problème, transitoire à Boulogne/Mer et lié au déménagement de la MRSH, est plus profond à l'IUT de Calais où la BULCO n'a pas été prévenue de la fermeture de la bibliothèque. E. LAMS se rapprochera de J. GEST pour évoquer le devenir de cette bibliothèque.

E. LAMS souligne la perte de crédibilité auprès des usagers

R. BOCQUET ne milite pas pour la multiplication des bibliothèques associées.
S. BOUHSINA souligne que le CGU n'a pas la responsabilité ni la compétence pour acquérir des ouvrages.

4. Situation de la bibliothèque de Saint-Omer

Rappel de l'historique des rencontres avec le nouveau et l'ancien directeur de l'IUT de Saint-Omer.

Demande de changement de lieu de la bibliothèque au sein de l'IUT pour une meilleure visibilité et stratégie – Approbation de JC NOYER pour revenir sur le sujet (fait lors du dialogue de gestion). L'évolution de la bibliothèque de Saint-Omer se fera en fonction de l'évolution du site.

5. Centre d'Innovation Pédagogique (CIP)

Par la participation au comité de pilotage du CIP, la BULCO souhaite inscrire son action dans le cadre de la rénovation pédagogique voulue par les instances de l'ULCO. Approbation de C. KOLINSKY.

IV. ACTUALITE DU DEPARTEMENT DES SERVICES AU PUBLIC

1. Nouvelle version du règlement intérieur

Le nouveau règlement intérieur est présenté au conseil documentaire. Les discussions portent sur les droits d'inscription, les grilles de pénalités et sur la mise en œuvre d'un zonage et d'une signalétique dans les locaux. Il est convenu que les élèves des IFSI, sauf conventions, ne seront pas exonérés des droits d'inscription, en revanche l'ensemble des lycéens le seront.

Concernant les grilles de pénalités, une hiérarchisation des sanctions est validée.

Une proposition de zonage et de signalétique est faite afin de rendre l'ensemble des bibliothèques de l'ULCO plus adapté aux usages.

2. Nouveau service d'aide personnalisée aux recherches bibliographiques

Un nouveau service d'accompagnement à la recherche bibliographique est créé, le principe étant de prendre rendez-vous avec un bibliothécaire pour une aide personnalisée. Ce service est validé par les membres du conseil documentaire.

3. Nouvelle tarification pour le prêt international

Le manque de lisibilité et les difficultés d'application amènent à proposer une nouvelle tarification pour le prêt international :

- 24 € pour une monographie
- 12 € pour un article quel que soit le nombre de pages

V. ACTUALITE DU DEPARTEMENT DES COLLECTIONS

1. Budget 2015

Une présentation sur l'évolution du budget consacré à la politique documentaire est faite. Un budget documentaire en hausse de 3 % est constaté mais il y a une hausse prévisionnelle de 4 % des dépenses d'abonnement, ce qui crée un nouveau déséquilibre avec les achats des monographies.

F. DELATTRE s'interroge sur la mutualisation possible dans le cadre de la COMUE. Selon G. BARRON, la mutualisation n'est possible que sur le plus petit dénominateur commun (la presse)

F. DELATTRE demande à être prévenu lorsqu'il y a suppression d'abonnements.

R. BOCQUET estime qu'il n'est pas normal que certains laboratoires paient des abonnements. Il évoque la situation du LISIC qui se trouve en difficulté suite à la suppression d'IEEE.

E. LAMS propose de se réunir autour d'une table pour la répartition des budgets de la politique documentaire. La décision est à prendre au niveau de la Direction de l'ULCO selon G. BARRON.

M. PREVOST signale que les laboratoires faisant partie d'autres universités ou comprenant des chercheurs CNRS n'ont pas accès aux mêmes ressources car le budget est supérieur.

P. HUS signale qu'en situation de pénurie, on n'a pas à se retourner sur le directeur de la BULCO ni sur les collègues. L'arbitrage doit être fait au niveau de la gouvernance de l'ULCO et non à celui de la BULCO.

S. REBOUL propose d'inviter E. LAMS lors d'une réunion de la Commission recherche.

G. BARRON signale l'accès à des licences nationales de plus en plus nombreuses, ce qui augmente notre offre documentaire.

2. Circuit des thèses

De nombreuses thèses ne sont pas encore signalées pour des raisons techniques, cela devraient être résolues à la rentrée 2016. Le signalement des productions de l'ULCO sur internet laisse à désirer en raison de l'absence d'un référentiel unique.

R. BOCQUET : il est impossible de prêter les thèses dont la diffusion est restreinte (régression par rapport au papier qui permettait le prêt entre bibliothèques).

L'ULCO est la seule université à ne pas avoir d'archives ouvertes dans la région.

F. DELATTRE évoque que le rayonnage est moins conséquent en sciences à Dunkerque qu'auparavant car un désherbage est fait entre-temps. Par le passé, V. HENON précise qu'un ouvrage était acheté en plusieurs exemplaires, ce qui a entraîné un désherbage important.

G. BARRON indique que les chercheurs peuvent venir voir lors du BULCO-Tri et demander la réintégration d'un ouvrage si besoin.

C. KOLINSKY, en tant qu'enseignante, précise que certains livres notamment pour la physique ne sont pas utilisés par les étudiants car les éditeurs ne renouvellent pas leurs collections.

VI. ACTUALITE DU DEPARTEMENT INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

1. SGBm (Confidentialité des prestataires missionnés)

C'est un enjeu majeur et une opportunité exceptionnelle d'avoir le soutien de l'ABES car notre SIGB est aujourd'hui obsolète. E. LAMS précise qu'il n'est pas question de supporter le coût budgétaire en tant que site pilote. Il est noté qu'il existe de nombreuses incertitudes et des questions qui se posent encore autour de ce projet.

2. Outil de découverte

Il a été mis en place un outil de découverte il y a un an. Le déploiement est compliqué et il a été impossible de le présenter lors des séances de méthodologie documentaire à la rentrée. Un important travail de paramétrage est actuellement mené par les collègues.

3. Relations BULCO-SCOSI

Un agent de la BULCO est rattaché au SCOSI mais continue de s'occuper des problématiques informatiques de la bibliothèque. L'équipe de Direction de la BULCO rappelle l'impérieuse nécessité de la mise en œuvre d'un dialogue entre la BULCO et le SCOSI pour mener à terme les nombreux projets en cours. Il est regretté l'absence des représentants du SCOSI lors de ce conseil documentaire.

VII. VOTE DU BUDGET 2016

Le budget de fonctionnement et d'investissement a été présenté aux membres du conseil documentaire.

JC. NOYER rappelle que tous les établissements ont été obligés de s'abonner à ELSEVIER avec un prélèvement à la source.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

M. PREVOST remercie le personnel de la BULCO et notamment E. LAMS ainsi que D. POTTIEZ pour la reliure de nombreux ouvrages de plus de 100 ans.

La séance est levée à 17 h 10.